

Mantes-la-Jolie, le 8 octobre 2013

Communiqué de presse

Le projet architectural de l'agence MDNH et Atelier Arago choisi pour les premiers logements et commerces de l'opération « Cœur de ville » à Bonnières-sur-Seine (78)

L'EPAMSA et la ville de Bonnières-sur-Seine ont sélectionné le projet architectural de l'agence MDNH et Atelier Arago, proposé par Nexity, pour redynamiser le centre bourg, dans le cadre de la tranche 1 de l'opération d'aménagement « Cœur de ville ».

L'opération « Cœur de ville »

La ville de Bonnières-sur-Seine, de près de 5 000 habitants, constitue le pôle urbain structurant de la boucle de Moisson, à l'ouest du territoire Seine Aval, Opération d'Intérêt National (OIN). Face à un centre-ville qui perd de son attractivité au profit des commerces de périphérie, les enjeux de l'opération d'aménagement de la ZAC « Cœur de ville » à Bonnières-sur-Seine sont de redynamiser le centre bourg :

- en redonnant la priorité aux piétons,
- en créant un dispositif innovant de mutualisation du stationnement entre usagers de la ville et nouveaux habitants,
- et en développant une offre nouvelle de logements et de commerces.

Le choix de Nexity pour des logements et commerces parfaitement intégrés à la ville

A la suite d'ateliers de travail avec les élus et les services techniques, l'EPAMSA et la ville ont choisi le programme immobilier de Nexity pour la réalisation de la tranche 1. Il s'intègre pour le mieux au contexte urbain de Bonnières-sur-Seine :

- des formes urbaines proches de celles des bâtiments du centre-ville,
- un programme qui prévoit une mixité d'habitat avec notamment des maisons individuelles accolées ou superposées,
- des jardins privatifs,
- une végétalisation qualitative à l'intérieur des 3 îlots.



*Perspective de la place publique, de ses commerces et logements
depuis la route départementale (rue Herrewynn)*

Éléments techniques de Nexity - Tranche 1

Aménageur : EPAMSA

Maîtrise d'ouvrage : Nexity

Architecte :

Agences MDNH – Marie Degos et Nicolas Hartung

Atelier Arago – Laurent De Fouchecour et Thierry Cazals

Nombre de logements :

190 logements (3 îlots) dont 20% de logements sociaux

Surface logements et commerces

14 000 m² dont 1900 m² de commerces

Calendrier

Fin 2013 : dépôt de permis de construire

Fin 2014 : début de la construction



Perspective de la rue Pasteur

Fiche technique de la ZAC

Aménageur : EPAMSA

Urbaniste de la ZAC :

Atelier Marniquet

Surface totale de la ZAC :

*18 800 m² de SDPC
2 tranches*

Nombre de logements :

Entre 240 et 260 logements prévus au terme des 2 tranches

Equipements et commerces :

*2000 m² de SDPC de commerces
2 tranches*

Emprise foncière :

La construction se fera sur l'emprise des équipements sportifs - l'ancien terrain de foot de la ville et l'ancien COSEC (gymnase de la ville) - qui vont être relocalisés : le stade sous maîtrise d'ouvrage communale, et le gymnase sous maîtrise d'ouvrage intercommunale.

Vue d'ensemble de la tranche 1

entre la rue Herrewynn au nord et la rue Gambetta au sud



Contact presse EPAMSA

*Amandine Martin, Responsable de la communication :
01 39 29 21 25 – 06 76 97 48 98 – a.martin@epamsa.fr*